

<https://www.aefinfo.fr/depeche/721623-au-congres-des-maires-anne-genetet-et-les-elus-s...>

Marie Wielgocki

6 min read

## Au congrès des maires, Anne Genetet et les élus soulignent leur complémentarité

"La complémentarité du travail entre les communes et le ministère est un élément fondamental", déclare la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, lors du congrès des maires de France, le 20 novembre 2024. Lors d'un échange avec des élus, la ministre a rappelé la signature prochaine d'un protocole permettant de "renforcer ce travail collectif". Les maires attirent l'attention sur les enjeux démographiques, différents d'un territoire à l'autre, et regrettent la suppression du fonds de soutien pour le périscolaire. Ils demandent que "les moyens de sécurité continuent d'être activés".



Lors du congrès des maires, Anne Genetet a annoncé la future signature d'un protocole permettant de "renforcer le travail collectif". AEFInfo - Marie Wielgocki

"Les maires sont des capteurs qui nous permettent de savoir ce qu'il se passe sur le territoire et de nous faire part de leurs doutes", déclare Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale, lors d'une table ronde intitulée "Préserver l'école, faire réussir les enfants", organisée lors du congrès des maires de France, le 20 novembre 2024.

"développer le sens du collectif" (Anne Genetet)

"La complémentarité du travail entre les communes et le ministère est un élément fondamental, qu'il s'agisse de sujets scolaires, périscolaires ou encore familiaux", déclare Anne Genetet qui précise vouloir "développer le sens du collectif", et ce, "beaucoup plus régulièrement".

Entre les communes et le ministère, "la notion de visibilité est importante, c'est pourquoi un protocole est en cours de signature entre l'AMF et l'Éducation nationale", rappelle la ministre, qui fait référence à l'élaboration d'un "document-cadre" annoncé en avril 2024, pour "établir une nouvelle méthode de travail" ([lire sur AEF info](#)).

Le protocole prévoit notamment la mise en place "d'un observatoire des dynamiques rurales pour construire la carte scolaire à trois ans" ou encore "instituer des rencontres une fois par an entre l'AMF et le MEN".

Mais alors qu'Anne Genetet affirme que l'alliance de son ministère avec les communes permettrait "d'œuvrer pour la stabilité", les maires Frédéric Leturque (centriste, Arras) et Marc-Antoine Jamet (socialiste, Val-de-Reuil) déplorent des "une succession de ministres" qui souhaitent tour à tour "apporter leur pierre à l'édifice" alors que "l'École mérite une réelle stabilité".

Par ailleurs, l'élu Gilles Leproust (communiste, maire d'Allonnes) souligne l'importance de "prendre en compte la diversité des territoires" dans ces discussions collectives : bien qu'il y ait un "tronc commun", les communes ont "des histoires différentes" impliquant donc "des moyens différents", affirme-t-il.

des enjeux démographiques différents selon les territoires

Au cours de la table ronde, élus et responsables ont évoqué le sujet des évolutions démographiques et leurs impacts sur l'École.

En septembre dernier, après avoir évalué les conséquences des changements démographiques sur le secteur éducatif, un rapport de l'IGF et de l'IGESR proposait de "rationaliser les moyens de l'enseignement scolaire", en fermant des classes à effectifs trop réduits mais aussi en faisant appel à "une meilleure adéquation territoriale du nombre d'établissements au nombre d'élèves" ([lire sur AEF info](#)).

"Remettons l'école au milieu du village, la baisse de la démographie n'est pas un prétexte à ce que l'école n'ait plus sa place", souligne le maire de Val-de-Reuil (Eure), alors que Marc-Antoine Jamet évoque les fermetures de classe liées à la baisse démographique en métropole.

A contrario, Ambdilwahedou Soumaila, le maire de Mamoudzou (Mayotte), doit faire face à "des établissements scolaires saturés". En effet, l'élus rapporte qu'avec "17 000 naissances par an à Mayotte", les élus sont dans l'obligation de "construire une salle de classe par jour".

"La démographie ne doit pas exiger d'être inhumain", affirme Anne Genetet, qui rappelle une fois de plus l'importance de "l'anticipation" et "des concertations entre élus et le ministère".

les élus regrettent la suppression du fonds de soutien pour le périscolaire

"Les maires peuvent avoir la volonté de faire mais encore faut-il en avoir les moyens", souligne Frédéric Leturque, qui évoque les difficultés des communes autant en termes humains que financiers.

Mais si Anne Genetet a tenu à rappeler que le budget de l'éducation "a été augmenté depuis l'année dernière, ce qui a permis de maintenir des projets en place et d'en engager de nouveaux", les élus ont témoigné leur déception quant à la suppression du fonds de soutien des activités périscolaires (FSDAP) dès la rentrée prochaine, prévue dans le cadre du PLF 2025 ([lire sur AEF info](#)).

"Si nous perdons ce fonds de soutien, comment va-t-on gérer le périscolaire ? Va-t-on mettre de côté certaines familles ?" interroge Corinne Sauvage, maire de Montamisé (Vienne), qui rappelle l'importance que "chaque enfant puisse être accueilli sans distinction". Pour l'élus Fabien Guichou (adjoint au maire de Foix, Ariège), "la suppression

du fonds de soutien fait partie des signaux qui montrent que les enjeux des territoires éducatifs ont encore beaucoup de chemin à faire".

Autre difficulté évoquée par les élus : le manque de moyens humains. Pour la maire de Noyal-sur-Vilaine, Marielle Muret-Baudoin, bien qu'il y ait des "agents motivés", sa commune rencontre des "difficultés de recrutement". Un constat partagé par Gilles Leproust qui soutient qu'en termes de moyens humains, "le compte n'y est clairement pas".

Sécurité : "les moyens mobilisables doivent continuer à être activés"

Autre sujet abordé : la sécurité. Après avoir évoqué l'assassinat de Dominique Bernard, le maire d'Arras, Frédéric Leturque a interpellé les autres élus et la ministre sur le climat scolaire. Penser les aménagements extérieurs, former la communauté éducative, organiser des séances de travail collectives... Pour permettre la mise en place de dispositifs liés à la sécurité, le maire d'Arras rappelle la nécessité d'un "rapport de confiance entre l'école, les collectivités et le ministère".

Ainsi "les moyens mobilisables, avec l'enveloppe qui permet de sécuriser l'environnement, doivent continuer à être activés", ajoute-t-il.

La ministre de l'Éducation nationale a rappelé le dispositif de sécurisation des établissements scolaires, dans le cadre du plan ministériel pour la "tranquillité scolaire" ([lire sur AEF info](#)). Elle souligne que "1 000 établissements ont été identifiés" et "400 d'entre eux sont déjà sécurisés". Dans les quartiers "où l'on sait que la situation est difficile", Anne Genetet a rappelé la création de 150 CPE et 600 AED supplémentaires ([lire sur AEF info](#)), dès 2025.

Generated with Reader Mode